

Procès-Verbal d'Assemblée Générale 24 NOVEMBRE 2025

Les soussignés

M. Dominique Dalbosco, né le 26 Février 1953 à Paris, détenteur de 100 parts sur les 100 qui constituent le capital social
demeurant 90 Rue Rambuteau 71000 Mâcon.

se sont réunis pour traiter l'ordre du jour suivant:

M. Dominique DALBOSCO, associé unique, préside l'assemblée

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

Changement de l'objet social de la société

Est présent

M. Dominique Dalbosco, né le 26 Février 1953 à Paris, détenteur de 100 parts sur les 100 parts qui composent le capital social.

Le président dépose sur le bureau:

- le texte de la résolution soumise au vote de l'assemblée;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions qui figurent à l'ordre du jour.

Résolution 1. Nouvel objet social

La Société a pour objet en France et dans tout pays :

- Le conseil aux affaires personnelles et financières
- L'assistance administrative
- L'assistance aux démarches déclaratives

Et toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

La résolution est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Fait à Mâcon, le 24 Novembre 2025



Dominique Dalbosco